



Le cabinet HECKEL CONSEIL est créé à Haguenau en octobre 2002

Centre de Bilan de compétences habilité depuis le 01/01/2003



Enregistré sous DATADOCK par les OPCOS

et sous KAIROS par Pôle Emploi



Accueil à distance par visio-conférence, et en présentiel à :

Haguenau : 18 Bd Nessel

Bouxwiller : 24, rue du vieux tilleul

METHODOLOGIE

Le bilan de compétences permet à toute personne de faire le point sur sa situation professionnelle afin de gérer au mieux son avenir professionnel, à court et moyen terme, clarifier, construire, structurer ou valider un projet professionnel ou personnel, évoluer, se former, se réorienter ...

Le bilan comprend quatre phases :

- une PHASE PRELIMINAIRE, entretien préalable qui permet de faire connaissance, analyser et définir vos attentes, afin de vous proposer un itinéraire de bilan personnalisé

- une PHASE D'INVESTIGATION, qui comprend 14 h d'entretiens et tests

8 entretiens hebdomadaires d'une durée de 2 heures, avec une amplitude de 3 à 4 mois, qui permet un temps de maturation suffisant entre chaque rendez-vous. L'essentiel du bilan est oral et se déroule au cabinet ou à distance, par visioconférence. Un support de travail soutient la réflexion, ce qui nécessite un certain temps de travail que vous devez prévoir chez vous. Ce support se présente sous forme de document papier ou numérique partagé. Vous êtes également accompagné dans vos recherches d'informations et les démarches à effectuer pour réaliser le projet défini.

- une PHASE DE RESTITUTION, 2 entretiens de synthèse avec plan d'action (4 h)

- une PHASE DE SUIVI, par un entretien après 6 mois pour reprendre le plan d'action

6 heures sont destinées à la rédaction du document de synthèse et autres documents intermédiaires, à l'entretien préliminaire et au suivi à 6 mois.

Les entretiens sont menés par le consultant qui vous reçoit en entretien préliminaire. D'autres intervenants faisant partie du réseau de HECKEL CONSEIL, peuvent être sollicités pour un conseil technique ou spécifique, une information sur un métier, un marché. Ces rencontres sont importantes

pour la validation de votre projet. Votre consultant bénéficie par ailleurs d'actualisation de ses connaissances, et de formation en continu, par des échanges avec d'autres professionnels du bilan.

Déontologie :

Le bilan se déroule dans la parfaite application des principes du cadre légal du bilan de compétences, définis par le Code du Travail ,*articles R.900-1 à R900-7.*

- **Le bénéficiaire est « Acteur » de son bilan :** *Le bilan de compétences peut se faire à la demande de l'agent et/ou sur conseil d'un prescripteur, soit le service Ressources Humaines ou un Conseiller en Evolution Professionnelle. Dans le cas où le bilan est préconisé par un tiers, il ne peut être réalisé qu'avec le consentement de la personne. Le refus d'un agent de consentir à un bilan de compétences ne constitue pas une faute.*
- **L'organisme est tenu au secret professionnel :** *L'organisme de bilan est tenu de respecter le caractère confidentiel des informations recueillies lors du bilan de compétences. Il est soumis au secret professionnel, et ne peut communiquer l'ensemble des résultats du bilan qu'à l'agent lui-même.*
- **Le bénéficiaire est propriétaire des documents :** *Le document de synthèse est établi par l'organisme prestataire et sous sa seule responsabilité, Il est soumis au bénéficiaire pour éventuelles observations et lui est remis à l'issue du bilan. Il est conforme aux obligations règlementaires et ne contient que des informations utiles à la réalisation de son projet professionnel ou de formation.*
- **Tous les résultats sont restitués et tous les documents élaborés sont détruits à l'issue du bilan,** sauf demande écrite du bénéficiaire. Dans ce cas, ils ne pourront être conservés au-delà d'un an.

IMPORTANT A SAVOIR :

Nous accueillons toute personnes en situation de handicap :

- A Bouxwiller, dans nos locaux accessibles

- A Haguenau, à l'ADAPEI, 16 rue St Exupéry

Mesures relatives au COVID 19

Votre conseiller bilan de compétences propose différentes modalités d'accueil, au cabinet ou à distance (zoom ou Teams) à votre convenance

Heckel Conseil met en œuvre les mesures pour assurer les conditions maximales de sécurité

Un seul bénéficiaire à la fois dans les locaux

Un bureau aéré régulièrement

Un local garantissant une distanciation de plus de 1,5 m

Gel hydroalcoolique et masque à disposition

Désinfection avant et après chaque séance

Ce dispositif est reconduit ou adapté en fonction de la situation sanitaire et des recommandations de l'Agence Régionale de santé

L'amélioration continue et les réclamations : Je mets tout en œuvre pour que votre formation se déroule dans les meilleures conditions. Si, malgré tout, vous constatez un dysfonctionnement, merci de m'en informer. Vous pouvez envoyer vos suggestions et réclamations à bernadette.heckel@orange.fr. Elles seront étudiées dans le cadre du processus d'amélioration de la démarche qualité du cabinet.

Documents consultables et téléchargeables sur le site www.heckelconseil.com :

Règlement Intérieur, Conditions Générales de Vente, Formulaire de Réclamation

La sécurité des données :

Quand vous prenez contact avec nous, vous êtes inscrit(e) dans notre base de données en tant que bénéficiaire de nos prestations, dont l'entretien préliminaire au bilan de compétences. Concernant vos coordonnées, elles sont d'usage exclusivement interne, et ne seront jamais envoyées ou transmises à des tiers à des fins commerciales. Si à tout moment vous souhaitez consulter, modifier ou supprimer vos informations, vous pouvez le faire simplement en nous envoyant un mail à l'adresse du cabinet, heckel.conseil@orange.fr

Pour initier votre bilan de compétences, vous pouvez suivre ce didacticiel :

1 créer votre compte sur le site mon compte formation à l'adresse suivante :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-privé/html/#/>

2 Votre compte créé, vous recherchez la formation « bilan de compétences », en centre, à Bouxwiller (adresse du siège de Heckel Conseil)

Alerte à la fraude !
Pour utiliser votre compte formation un seul site officiel [moncompteformation.gouv.fr](https://www.moncompteformation.gouv.fr). Pour éviter d'être piraté, ne communiquez jamais vos identifiants (numéro de sécurité sociale ou mot de passe). Vous devez rester seul à accéder à votre compte ! Dans le cas contraire, vos droits à formation pourraient être piratés ! Soyez attentifs aux tentatives d'arnaques (solicitations répétées, parrainages, offres d'emploi trompeuses) ! Nous comptons sur votre vigilance. [En savoir plus](#)

JE CONSULTE ET J'UTILISE MES DROITS POUR LA FORMATION

Ils sont mis à jour chaque année en fonction de votre activité et de votre temps de travail.

[Je crée mon compte](#)

[Vous avez déjà un compte ? Se connecter](#)

JE TROUVE UNE FORMATION ET JE M'INSCRIS

BILAN DE COMPETENCES

En centre de formation Formation à distance

BOUXWILLER (67330)

3 Vous cliquez sur la flèche bleue et vous trouvez le centre Heckel Conseil où vous arrivez à cette page, où vous pouvez lire les informations en détail.

BILAN DE COMPETENCES

Par HECKEL CONSEIL

Informations clés

-  24h
-  BOUXWILLER et à distance
-  Bâtiment conforme aux normes d'accessibilité
-  Bilan de compétences

Les points forts de cette formation

- des modalités en présentiel ou à distance - un consultant à votre écoute pour des solutions concrètes et personnalisées - un cabinet actif en Alsace du Nord depuis plus de 15 ans

Description détaillée

Points forts, objectifs, contenu, ...

Évaluations

★ 4.7/5 (2 évaluations)

Prix de la formation

Prix de la formation (frais d'examen inclus) **1956,00 €**

Aides au financement

Des organismes soutiennent cette formation. Pour en savoir plus, connectez-vous.

[Me connecter](#)

Inscription à cette formation

Du 05/10/2022 au 31/12/2023*

* Session garantie

[Créer mon dossier d'inscription](#)

Informations pratiques

Contact et lieu de formation, transport, ...

6 Vous cliquez sur l'onglet « créer mon dossier d'inscription » Heckel Conseil est informé et vous envoie une proposition avec les modalités convenues (sur site ou à distance) et un planning

A ce stade rien n'est encore définitif

7 Si la proposition vous convient, vous pourrez cliquer sur l'onglet « accepter ».